

Les jeux téléphoniques de TV MAGAZINE

TV MAGAZINE est le supplément vendu avec l'édition du samedi dans de nombreux quotidiens régionaux. Il est publié par **LE FIGARO**.

Chaque semaine, un jeu est organisé. Ainsi, pour la période du 27 mars au 1^{er} mai 2019, un jeu par instants gagnants a été mis en place avec 3 séjours VIP de 2 jours et une nuit au Parc du Puy du Fou (valeur : 816 €), et de 85 lots de 4 entrées (valeur : 164 €) pour une journée au Grand Parc du Puy du Fou.

Le seul moyen de participer est de répondre à la question, en téléphonant à un numéro surtaxé (0,50 € par minute + le prix de l'appel) ou en envoyant un SMS au numéro indiqué (0,75 € par SMS + prix d'un SMS X 4).

Certes, le participant peut solliciter le remboursement de ces frais d'appel (avec un maximum de 2,60 € pour le canal SMS et de 1,50 € pour le canal téléphone) à condition d'avoir eu la bonne idée d'aller consulter le règlement sur le site digitalvirgo.fr Toute demande devra respecter les conditions suivantes : envoi d'un mél à rembtvmag@sedeco.intnet.mu en joignant « un RIB, une copie de la facture de l'opérateur au nom du joueur, justifiant du jour et de l'heure de l'appel ou de l'envoi du SMS et indiquant très clairement le numéro de la ligne 08 92 68 32 10 ou le 74400 ».

Vous l'avez compris : beaucoup de consommateurs renonceront à cette formalité et alimenteront ainsi la cagnotte de **TV MAGAZINE**. De plus, compte tenu de l'impact publicitaire engendré par l'évocation du thème **Puy du Fou**, chacun peut imaginer que l'ensemble des lots a été offert par le parc.

Ces jeux téléphoniques constituent une belle opération pour **TV MAGAZINE**.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)